

le courrier frettois

BULLETIN MUNICIPAL DE LA FRETTE-SUR-SEINE

www.ville-la-frette95.fr

DÉCEMBRE 2016 - N° 77

Une naissance, une plantation

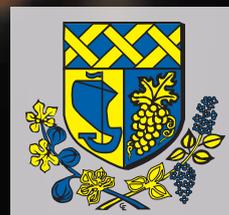
une belle promesse pour la forêt de demain

Espace Roger Ikor

du 14 janvier au 5 février
et du 11 février au 5 mars

Ecole de filles

Restauration de la frise de la salle des fêtes



Le SIAAP, référence publique pour l'avenir de l'eau

Le SIAAP est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel et à la préservation de la biodiversité.
Le SIAAP, avec ses 1700 agents, dépollue 7J / 7, 24H / 24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.

siaap.fr

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

LE COURRIER FRETTOIS

Directeur de la publication :
Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction :
Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
01 39 31 50 00
www.ville-la-frette95.fr

4^{ème} de couverture crédit photo :
Jean-Yves Lacôte

Réalisation : **tpi** s.a.s. 01 39 97 38 57
compographie impression



SOMMAIRE

	éditorial.....	3
	actualités.....	4-9
	CCAS	10
	scolaire - enfance - jeunesse	11
	culture-loisirs.....	12-16
	associations.....	17
	sports	18 -19
	tribunes.....	20
	agenda	21

Une sécurité renforcée

Nos administrés, comme tous les Français, ont **deux priorités : le niveau des impôts et la sécurité.**

La gestion en « bon père de famille » que nous avons toujours pratiquée a permis de ne pas augmenter les taux d'imposition et la pression fiscale durant 14 ans ! Et la faible hausse appliquée en 2016 (1 % pour le foncier, 2 % pour la taxe d'habitation) ne constitue pas une vraie rupture.

Pour ce qui est de la sécurité, il nous faut promouvoir une démarche de caractère global. A La Frette, nous ne sommes pas confrontés à de la grande délinquance, mais il y a trop de cambriolages, de vols de véhicules, de dégradations de tous ordres, ...

Et comme l'Etat ne nous apporte pas les moyens suffisants et n'assume pas ses compétences régaliennes, nous sommes conduits à y suppléer. Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal s'est prononcé pour **la mise en place d'une brigade de nuit intercommunale** présente de 22 h à 5 h du matin, et agissant sous l'autorité du maire.

Cette brigade sera armée et viendra compléter l'action de notre police municipale, que je viens de renouveler, et qui est très appréciée.

Nous avons, par ailleurs, mis en place cette année **un réseau de « citoyens vigilants »** que nous allons relancer.

Enfin, en 2017, commencera **le déploiement d'un réseau de caméras de vidéo-protection** reliées en permanence à un centre de supervision pouvant déclencher une intervention immédiate.

Cinq zones ont déjà été retenues et cette mutualisation opérée dans le cadre de ValParisis est très positive.

Sur un tout autre plan, je voudrai indiquer que nous avons obtenu **la réouverture de notre bureau de poste, le samedi matin.** C'est une très bonne nouvelle qui prendra effet en début d'année prochaine. Et **c'est le résultat d'une mobilisation générale** de la population autour des élus et des associations. Nous continuerons à nous battre pour assurer une présence postale la plus large possible.

Bonne lecture de ce 77^{ème} courrier Frettois et joyeuses fêtes à tous.



Maurice Chevigny

Votre Maire

Vice-président de la communauté
d'agglomération ValParisis

Conseil municipal du 8 décembre 2016

Communauté d'Agglomération Le Parisis Approbation du rapport d'activité 2015

Communauté d'Agglomération Val et FORET Approbation du rapport d'activité 2015

Communauté d'Agglomération Val Parisis Règlement de mise à disposition relatif au Système d'Information Géographique (S.I.G.)

Un Système d'Information Géographique regroupe des logiciels, du matériel, des données, des hommes et des compétences pour permettre l'analyse d'un espace.

Communauté d'Agglomération Val Parisis Mise en place d'une brigade de police intercommunale de nuit

Pour les communes disposant d'une police municipale, la création d'une police municipale intercommunale permettra d'améliorer la qualité du service rendu à la population.

Communauté d'Agglomération Val Parisis Approbation des rapports n° 1, 2, 3, 4 et 5 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.)

Le Conseil Communautaire a approuvé ces cinq rapports.

Les Conseils Municipaux des 15 communes membres doivent approuver ces rapports.

Budget Ville - Décision Modificative n° 1

Elle vise à ajuster des crédits budgétaires en sections de fonctionnement et d'investissement.

Budget Ville - Admissions en non-valeur

Il est proposé d'apurer les titres irrécouvrables pour un montant total de 1 845,16 €.

Ouverture de crédits d'investissement par anticipation pour le Budget Ville 2017 et le Budget Assainissement 2017

Cette procédure a pour effet de mieux répartir sur l'exercice, la programmation des travaux et de favoriser, une meilleure gestion de la trésorerie.

Elle autorise le maire à faire des dépenses d'investissements dans la limite du quart des dépenses d'investissement de l'année 2016.

Redevances d'occupation du domaine public dues par les opérateurs de gaz

Monsieur Le Maire indique qu'en tant que gestionnaire de voirie, la Commune peut bénéficier des redevances d'occupation du domaine public liées aux ouvrages de distribution de gaz.

Instauration de la redevance règlementée pour chantier provisoire sur les réseaux de distribution en gaz

Redevances d'occupation du domaine public dues pour les ouvrages de distribution d'électricité

Instauration de la redevance règlementée pour chantier provisoire sur les réseaux de distribution d'électricité

Remplacement du système de chauffage dans les vestiaires du foot - demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Val Parisis

Les travaux prévus concernent la fourniture et l'installation de huit convecteurs électriques.

Réhabilitation de quatre logements communaux - demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Val Parisis

Travaux de mise en sécurité de la salle Albert Marquet - demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Val Parisis

Marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de requalification du centre gare – Avenant n°1

Le STIF, principal financeur, demande que le projet intègre des aménagements liés à l'accès de la gare, au cheminement des bus et à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ces contraintes supposent une révision des travaux initialement envisagés et donc du marché de la maîtrise d'œuvre.

Logement n°7 situé à l'école maternelle Aristide Briand, 12 rue A. Marquet : Demande de classement du logement dans le domaine privé de la Commune suite à la nomination d'une institutrice en tant que professeur des écoles

Logement n°9 situé à l'école Calmette et Guérin : classement dans le domaine privé de la Commune

L'Inspection Académique, après accord du Préfet, a émis un avis favorable à notre demande de déclassement du logement n° 9.

Logement n°9 situé à l'école Calmette et Guérin : bail de location

Ce logement ayant été déclassé du domaine public et intégré dans le domaine privé de la commune, il convient de signer un bail de location.

Subvention à la coopérative scolaire du groupe scolaire Calmette et Guérin – Classe transplantée

Classe transplantée du 22 au 27 janvier 2017 pour les enfants de la classe de CM1/CM2 de Monsieur Polisse.

La commune propose de verser un montant de 180 € par enfant participant. Le financement de ce séjour sera assuré par la coopérative de l'école à laquelle la commune versera donc la somme de 4 500 € sur le budget 2017.

Séjour des accueils de loisirs - été - « Escale en Baie de Somme » à Cayeux-sur-Mer (Somme)

Séjour organisé pour trente enfants scolarisés du CP au CM2 pendant les vacances scolaires d'été 2017.

Séjour des accueils de loisirs - été - « Séjour à la ferme » à Jouy-le-Moutier (Val d'Oise)

Séjour organisé pour douze enfants scolarisés en moyenne et grande section de maternelle pendant les vacances scolaires d'été 2017.

Règlement intérieur applicable au personnel communal

Adoption d'un règlement intérieur pour le personnel communal, qui a été rédigé en étroite collaboration avec les représentants du personnel. Le Comité Technique du 21 novembre 2016 avait émis un avis favorable sur ce dossier.

Mise en adéquation du régime indemnitaire des non-titulaires avec la rémunération des titulaires suite à la revalorisation des grilles indiciaires

Les membres du Conseil Municipal ont accepté d'adapter le régime indemnitaire des contractuels rémunérés en référence à un grade et à un échelon dans les mêmes proportions que l'abattement fixé par décret n° 2016-588 applicable aux fonctionnaires.

Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Police Municipale

La ville de La Frette-sur-Seine dépend, depuis le 2 mai 2016, de la circonscription d'Argenteuil.

Si vous êtes victime d'une infraction, quelle que soit sa gravité, vous pouvez déposer plainte dans n'importe quel commissariat. Cependant pour des raisons de suivi des dossiers et de réactivité, les Frettois et Frettoises sont invités à déposer plainte auprès du Commissariat de Police d'Argenteuil ou au bureau de Police de Cormeilles-en-Parisis.

Nadège TARNOWSKI
Responsable de la Police Municipale.

Dans le même temps contactez la Police Municipale de La Frette-sur-Seine au **01 39 31 50 22** qui vous apportera assistance et conseils.

Commissariat d'Argenteuil :
21 avenue du Maréchal Foch
95100 ARGENTEUIL - Tél : 01 34 26 17 17



Bureau de Police
22 avenue des Frères
Lumière
**95240 CORMEILLES
EN PARISIS**
Tél : **01 34 50 20 08**

Conseil Municipal des Jeunes



Le 2^e Conseil Municipal des Jeunes a été installé !

15 jeunes collégiens ont été retenus pour constituer le CMJ 2016-2018 dont 5 jeunes issus du 1^{er} CMJ, ravis de leur 1^{ère} expérience et qui ont souhaité poursuivre cette belle aventure citoyenne.

La mise en place de la nouvelle équipe a eu lieu dans la salle du conseil le mardi 15 novembre sous la présidence de M. le Maire avec la présence des élus en charge de l'animation du CMJ, des Adjointes au Maire, des parents et de Karine DASSONVILLE en charge du suivi administratif. Ce fut l'occasion pour ces jeunes de se présenter, d'affirmer leur motivation pour participer activement à la vie locale et proposer des projets à destination de la jeunesse frettoise.

Après le 1^{er} CMJ qui a connu un grand succès de par le dynamisme et l'implication des jeunes, nous souhaitons pleine réussite à la nouvelle équipe en place avec de beaux projets en perspective !

Liste des 15 jeunes Conseillers membres du CMJ 2016-2018 :

Victoria CAUFRIEZ, Vadim CONTAMINE, Paul CORNIERE, Mathilde DAHEB, Mila GAUCHER, Morgane HEDIN-DEUTSCHER, Aurélien JAISSON, Louise OLANIE, Nicolas PEWINSKI, Célia PIQUERAS, Nicolas PIZZALI, Romane RICHARD, Mathis TETARD, Inès TISSOT, Maelle WEISS,

Tout jeune collégien intéressé pour faire partie du CMJ peut encore s'inscrire jusqu'à la fin de l'année 2016



Cérémonies du 11 novembre

Le nouveau CMJ et des membres du CMJ précédent étaient présents aux cérémonies du 11 novembre ainsi que de nombreux jeunes des écoles élémentaires venus accompagner les Frettois présents.

A cette occasion, Victoria CAUFRIEZ, Jeune Conseillère Municipale, a lu devant le monument aux morts, un texte très émouvant d'un poilu.

Claude TISSOT

Adjoint à la jeunesse et aux sports



Une plantation, une naissance

La Frette a bien célébré la Sainte Catherine Succès de l'opération « Une naissance, une plantation » sur les Buttes du Parisis

La Communauté d'agglomération Valparisis et l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France (AEV) peuvent se féliciter : l'opération « Une naissance, une plantation » conjointement organisée sur les Buttes du Parisis, samedi 26 novembre, à 10h, a connu un grand succès.

Symboliquement, chaque arbre planté lors de cette matinée représente la naissance en 2015 d'un enfant dont les parents habitent l'une des 15 villes de l'agglomération.

Au total, une centaine de jeunes chênes ont été plantés, en présence des élus des collectivités, et de Madame Anne Cabrit, Présidente de l'AEV, dans une atmosphère détendue et conviviale.

« *Lui, c'est l'arbre à nous* » déclarait une petite fille, montrant du doigt le jeune chêne planté pour son petit frère... : des mots qui résument l'un des enjeux de l'opération, visant à ce que les Franciliens s'approprient davantage leur forêt, pour mieux la protéger...

La Frette y a bien participé, avec 10 familles, qui ont planté leur arbre dans la matinée.



L'après-midi, ce sont les jeunes du CMJ qui ont planté un liquidambar, sur le quai, à côté de l'église. Et 3 autres arbres ont été plantés sur les bords de seine, grâce au conseil départemental et à notre fournisseur, l'entreprise Belbéoc'h, qui a également effectué une démonstration d'élagage.

Une belle promesse pour la forêt de demain...

La plantation qui a eu lieu ce samedi 26 novembre a été réalisée sur une parcelle auparavant en friches. Elle a donc permis en quelque sorte de « rendre » cette parcelle à la forêt.

Par ailleurs, dans un massif où le Châtaignier est largement dominant, l'introduction de jeunes chênes va apporter de la diversité, sur le plan paysager et environnemental.

Une belle promesse pour la forêt de demain...





Éclairage des zones d'activité Val Parisis

Maurice Chevigny, en tant que vice-président de la communauté d'agglomération en charge de l'environnement, a signé avec Ségolène Royal une convention d'appui financier pour rénover l'éclairage public des zones d'activité de l'Intercommunalité. 450 foyers lumineux seront remplacés par un éclairage Led.



État Civil

Arthur BOUCHER

Maëlys LIZARDO

Eline BOUQUET

Chloé DE JESUS

Charlie PALANQUE

Romain BROCAIL

Aaron et Sarah DANOU

Thomas EGLE

Owen DULAURENT

Marylou AUGUSTIN

Clément HAYE

Delia-Esther BUREA

Estelle MARCOTTE

Lily-Rose HÉRIN

Inès KHALDOUN

Evan TORRENS MOLINARO

Loïc VENET ZIMMERMANN

Ahibe NIFA et Aïcha DJAZOUL

Gilles FRESLON et Dominique BOULLY-TESSIER

Vincent LANFRANCONI et Agathe LABORIE

Jean CONAN

Yves DUMAS

Christiane COURAULT veuve CAMIADE

Robert PASCAL

Andrée PARIS veuve REINERS

Suzanne AUBRY



Nouveaux horaires de la mairie, à compter du 1^{er} janvier 2017

Les horaires d'ouverture de la Mairie au Public, du 1^{er} janvier au 31 décembre, sont les suivants :

LUNDI	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 17 h
MARDI	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h
MERCREDI	8 h 30 - 12 h	fermeture l'après midi.
JEUDI	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 17 h
VENDREDI	Fermeture le matin	13 h 30 - 17 h
SAMEDI	8 h 30 - 11 h 30	fermeture l'après midi.

Le service Urbanisme reçoit le Public uniquement aux horaires ci-dessous :

Horaires du 1^{er} janvier au 31 décembre

LUNDI	13 h 30 - 17 h
MARDI	13 h 30 - 18 h
MERCREDI	8 h 30 - 12 h
JEUDI	
VENDREDI	13 h 30 - 17 h
SAMEDI	

RAPPEL INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Une permanence dédiée **UNIQUEMENT** aux inscriptions électorales sera assurée en Mairie le **SAMEDI 31 DECEMBRE** de 9 h à 11 h 30.

Attention ! Les demandes d'inscriptions complètes peuvent être reçues en Mairie jusqu'au **samedi 31 décembre 2016**, 11 h 30, dernier délai.

Passé ce délai, les inscriptions reçues (par courrier ou par mail) ne seront valables qu'à partir du 1^{er} mars 2018.

DERNIERE MINUTE : LA DIRECTION DE LA POSTE A RECONSIDÉRÉ SA POSITION, suite à la demande de Maurice Chevigny et des très nombreux Frettois qui ont signé une pétition dans les commerces de la ville. **Le bureau va rouvrir le samedi matin. (le 7 janvier au plus tard)**

Le jour de fermeture hebdomadaire de la boulangerie « **Les Délices de La Frette** » située 119 boulevard de Pontoise, est dorénavant le JEUDI.

F FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL D'OISE

La direction départementale des Finances publiques du Val d'Oise vous informe du transfert du paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation et de la taxe foncière de la trésorerie de Cormeilles-en-Parisis au Service des Impôts des Particuliers d'Argenteuil Extérieur à compter du 1er janvier 2017.

Ce service est localisé au :
Centre des Finances publiques d'Argenteuil
36, Avenue de Verdun - BP 707
95 107 ARGENTEUIL CEDEX

(arrêté du 30/11/2016 publié au Journal officiel n°0263 le 6/12/2016)

Au 1^{er} janvier 2017, le paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation et de la taxe foncière est transféré de la trésorerie de Cormeilles-en-Parisis au Service des Impôts des Particuliers (SIP) d'Argenteuil Extérieur.

Ce SIP sera donc en mesure de régler l'ensemble des problèmes de calcul et de paiement de l'impôt.

Avant de vous déplacer, rendez-vous sur le site impots.gouv.fr, pour obtenir en ligne les réponses aux questions les plus courantes et accéder directement à vos documents fiscaux sur l'espace Particuliers.

Vous pouvez également contacter le Centre impôts services au **0810 467 687** (ce service vous sera facturé 6 centimes d'euro par minute, plus le prix normal de l'appel)



Merci de prendre note que le minibus n'assurera pas ses liaisons les **22 et 23 décembre**.

PI Jean-Pierre
TOUS TRAVAUX D' ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE JARDINS
Déplacement et devis gratuits
Tonte de pelouses
Taille de haies
Bêchage de jardins
Nettoyage haute pression
Lasure de boiserie extérieure

CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE
06 37 11 67 30 09 81 77 17 89
9, allée des Mésanges - 95530 La Frette sur Seine

Sortie au théâtre

Sortie des seniors au théâtre de Paris le jeudi 17 novembre pour la pièce de théâtre L'envers du décor avec Daniel AUTEUIL et Isabelle GELINAS en tête d'affiche. Ce fut un moment très

agréable, distrayant avec des réparties enlevées.

Claudine THIRANOS
Adjointe aux affaires sociales,
Vice-présidente du CCAS



Repas des Seniors

Le 4 décembre, plus de 220 personnes étaient accueillies pour le traditionnel repas du CCAS. C'est l'occasion de rencontrer les aînés de la commune, et cette année encore nos jeunes du CMJ ont activement participé à la réussite de cette journée.

Ce fût un dimanche de fête, tout en musique, en danse avec de belles animations.

Un merci tout particulier à l'Ecole de Danse Frettoise pour sa belle prestation !

Claudine THIRANOS



Mission locale

La Mission Locale de la Vallée de Montmorency organise avec **Babychou** une action de recrutement le **16 décembre 2016 au centre Socio Culturel des Chênes 9 rue Utrillo à Ermont** (dès 9h30).

Les différents profils de poste recherchés sont les suivants :

- Auxiliaire de puériculture (nourrisson 0 à 3 ans)

- Auxiliaire maternelle (bébés de 3 à 6 mois)
- Auxiliaire familiale (bébés de 3 mois à 3 ans)
- Baby sitter - sortie de crèche ou garde occasionnelle (enfants de 6 mois à 3 ans)
- Baby sitter - sortie de crèche ou garde occasionnelle (enfants de + de 3 ans)

Renseignements complémentaires auprès de **Karine Dassonville**.



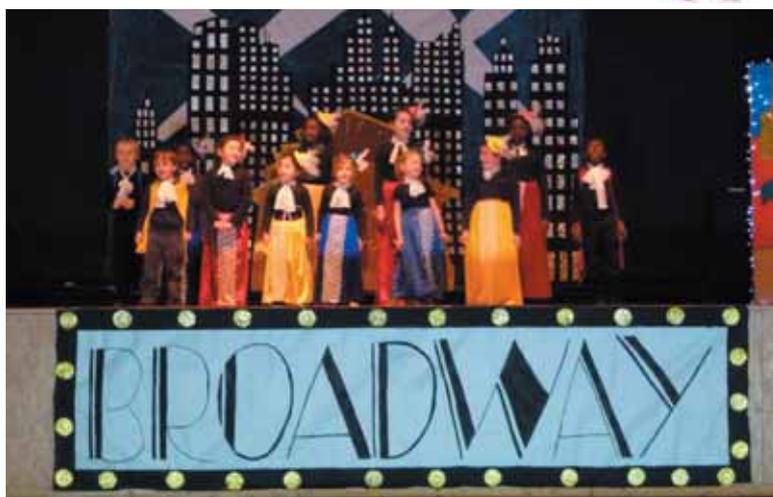
Téléthon

Cette année, les enfants des accueils de loisirs se sont investis, sous la direction de leurs animateurs, pour faire un charmant spectacle le samedi 3 en fin d'après-midi. Ils ont rempli la salle Albert Marquet avec un public enthousiaste.

Récolte pour le Téléthon 2016 à La Frette :

1 652 € (entrées, consommations et dons)

Encore un grand bravo aux enfants des accueils de loisirs et à l'équipe d'animation du service Enfance et Jeunesse



L'agenda

Nous vous donnons un simple aperçu de l'agenda pour les enfants de nos écoles, car l'édition de février du « Courrier frettois » pourra reprendre les dates marquantes avec tous les détails nécessaires.



- Les **inscriptions scolaires** pour les enfants nés en 2014 et les nouveaux arrivants auront lieu du **lundi 6 au vendredi 24 mars 2017**, tous les jours aux heures d'ouverture de la Mairie.



- Le Carnaval des Enfants sur le thème « **Fête du Printemps** » aura lieu le **samedi 18 mars 2017**, de 9 h 30 à 11 h 30 environ.

- Pour l'été 2017, 2 séjours seront proposés aux enfants fréquentant régulièrement les accueils de loisirs avant et après l'école et les mercredis.

- **6 jours dans la Somme du samedi 8 au vendredi 14 juillet 2017** pour 30 enfants (CP au CM2) et 5 encadrants (1 directrice et 4 animateurs)



- **3 jours à la ferme d'Ecancourt dans le Val d'Oise du lundi 10 au mercredi 12 juillet 2017** pour 12 enfants (moyennes et grandes sections de maternelle) et 4 encadrants (1 directrice et 3 animateurs).

Les tarifs des séjours feront l'objet d'un règlement en fonction du quotient familial.

Le document d'information sera envoyé aux enfants concernés début janvier

Caroline SIMARD
Directrice du service

INFORMATIONS SUR LE SITE

WWW.ville-la-frette95.fr,
rubrique « **Vivre à la Frette** »

Espace Roger Ikor

55 quai de Seine
samedi et dimanche uniquement, de 14h à 19h

EXPOSITION DE DEUX ARTISTES FRETTOIS

LYDIE KONSTANTIN (SCULPTEUR) ET JEAN-MICHEL BRUMENT (PEINTRE)

du 14 janvier au 5 février

Lydie KONSTANTIN

TERRE ANIMALE

Lydie KONSTANTIN crée des sculptures en céramique ayant toutes un rapport avec la nature et les animaux qu'elle affectionne depuis sa plus tendre enfance.

Elle utilise de multiples couleurs et textures de grès, portées à différentes températures, pour capturer des scènes animalières empreintes de poésie et d'humour.

Les animaux posés sur des sphères représentant leur environnement naturel, sont laissés en matière brute, seul leur regard est peint pour leur apporter l'impression de vie.

« Cette nature qui nous regarde au fond des yeux, forte de toute sa sincérité, nous questionne sur notre fonctionnement ».

Jean-Michel BRUMENT

« L'émotion est un instant de Bonheur »

Jean-Michel Brument Peintre autodidacte passionné d'Art, tente, dans l'ensemble de ses oeuvres (paysages et natures mortes) de provoquer ce sentiment.



Lydie KONSTANTIN



Jean-Michel BRUMENT

EXPOSITION DOMINIQUE MAILLOCHON (PEINTRE)

du 11 février au 5 mars

Etre peintre, c'est pour moi, bien évidemment jouer avec les couleurs, les formes, les perspectives et les profondeurs, mais c'est surtout analyser et transmettre la lumière à celui qui regarde.

Si les couleurs sont infinies de par leur diversité, les lumières sont elles-mêmes illimitées.

De la pénombre au soleil éclatant, elles mettent en valeur tout ce qu'elles atteignent, caressent.

Sans lumière la vie n'existerait pas. Il appartient donc au peintre de respecter un élément aussi vital, omniprésent dans notre monde.

La plupart des choses sont statiques, seule la lumière anime les éléments inertes.



Et si un peintre est au fond un grand enfant, qui s'émerveille devant un simple jeu de couleurs, il se doit surtout de transcrire les jeux sans cesse renouvelés de et par la lumière. Rôle bien ardu, que peu de fois l'artiste atteint.

Rôle que je m'impose, même si ce n'est que très rarement que je m'en approche.

Rôle de ma vie ? Allez savoir...

Des nouvelles de la bibliothèque...

REJOIGNEZ-NOUS SUR LE BLOG DE LA « BIB » Actualités en direct sur bibliotheque-la-frette.over-blog.com

Fermeture exceptionnelle le samedi 24 décembre 2016

et fermeture à 16 h le samedi 31 décembre 2016

Un grand Bravo à **Yassine Bennour** Classé 1^{er} (414 participants) au tournoi Mario kart, championnat départemental dans le cadre de CergyPlay.



HORAIRES

Mardi	16h - 18h
Mercredi	10h - 12h et 14h - 19h
Jeudi	10h - 12h30
Vendredi	16h - 18h
Samedi	10h - 12h30 et 14h - 17h

Ateliers pendant les vacances de Noël :

mardi 20 et mercredi 21 décembre 2016

14 h à 15 h enfants de 7 à 9 ans

16 h à 17 h enfants de 4 à 6 ans.

(inscription à la bibliothèque)



COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES...

Adultes

Nous irons tous au paradis, Fannie Flagg. Ed. Cherche-midi (2016).

Humour, émotion, des personnages plus attachants les uns que les autres et à travers les petites contrariétés de la vie, un appel au bonheur qui résonnera longtemps après avoir terminé ce livre !



Jeunesse

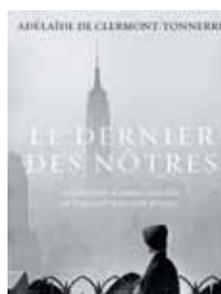
L'étrange é, Grégoire Aubin. Ed. Amaterre (2016).

Une population de E mène une vie paisible. Un beau jour, un étrange é débarque. Sa différence va provoquer affolement et inquiétude ...



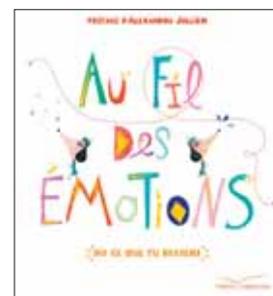
Le dernier des nôtres, Adélaïde de Clermont-Tonnerre. Ed Grasset (2016).

C'est une grande saga, une fresque historique entre la seconde guerre mondiale et les années 70 aux Etats-Unis. Vous ne fermerez pas ce livre avant de savoir qui est le dernier des nôtres...



Au fil des émotions, Cristina Nunez Pereira. Ed. Gautier-Languereau (2016).

Un sujet très en vogue : les émotions. Cet ouvrage fait découvrir les émotions avec sensibilité afin d'apprendre à les identifier et permettre à l'enfant de les apprivoiser...





Restauration de la frise de la salle des fêtes

Les petites Frettoises retrouvent une nouvelle jeunesse

C'est en 1906 que le conseil municipal de La Frette décide de construire une école de filles située au-dessus de la mairie-école.

Il existait déjà une classe accueillant les filles mais, faute de place, elle avait lieu dans la classe unique de la mairie. Le préfet de Seine-et-Oise demandait depuis longtemps que garçons et filles soient séparés mais les faibles moyens de la commune ne l'avaient pas permis jusqu'alors. L'augmentation constante du nombre d'élèves rendait encore plus urgente la création d'une école réservée aux filles.

Le projet, dû à l'architecte communal Henri Lecoer, est présenté et accepté par le conseil en février 1907. Il ne recevra les dernières autorisations qu'en 1909 et l'appel d'offre est annoncé pour le 1er juin 1909. L'adjudication se fait au rabais par rapport à un prix conventionnel fixé par l'architecte. Le moins disant remporte le marché.

Liberté, Égalité, Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté, Égalité, Fraternité

Commune de LA FRETTE (S-&-O)

ADJUDICATION

SUR RABAIS OU PRIX FORFAITAIRE

En Neuf Lots
Le Mardi 1^{er} Juin 1909, à 3 h. du soir
des Travaux de toute nature à exécuter pour la Construction d'une
École de Filles
 et
Appropriation de l'école des Garçons

Le Maire de la Commune de La Frette, donne avis que le Mardi 1^{er} Juin 1909 à 3 heures, il sera procédé en la Mairie de la dite Commune, en présence de deux Membres du Conseil Municipal, du Receveur Municipal et de Monsieur LECOER, Architecte Diplômé, à l'effet d'adjudication au rabais, sur le prix forfaitaire de travaux à exécuter pour la Construction d'une École de Filles et l'Appropriation de l'École des Garçons.

SAVOIR :

INDICATION DES LOTS	MONTANT DES TRAVAUX DÉFINIS	MONTANT DES TRAVAUX DÉFINIS	TOTAL	Cotisation en 1/10 ^e
Travaux Lot - Diverses	2.275 00	2.275 00	2.275 00	227 50
Travaux Lot - Réfectoire, École des Filles, Cuisine	1.000 00	1.000 00	1.000 00	100 00
Travaux Lot - École des Filles	1.200 00	1.200 00	1.200 00	120 00
Travaux Lot - Cuisine	1.200 00	1.200 00	1.200 00	120 00
Travaux Lot - Réfectoire, École des Filles	1.200 00	1.200 00	1.200 00	120 00
Travaux Lot - Réfectoire, École des Filles	1.200 00	1.200 00	1.200 00	120 00
Travaux Lot - Réfectoire, École des Filles	1.200 00	1.200 00	1.200 00	120 00
Travaux Lot - Réfectoire, École des Filles	1.200 00	1.200 00	1.200 00	120 00
TOTAL	12.000 00	12.000 00	12.000 00	1.200 00

Les plans, devis, cahier des charges et conditions sont déposés au Secrétaire de la Mairie et chez M. LECOER, Architecte Diplômé, 30, Rue de Londres, Paris, où l'on peut en prendre connaissance de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 5 h. (Dimanches exceptés).

La soumission de chaque Entrepreneur sera dressée sur papier blanc et contenir un modèle d'après l'avis communiqué et sera scellée.

Elle sera faite sur un ruban à tout de laines, pour être fermée. Toute fraction de franc sera comptée pour le franc supérieur.

Les entrepreneurs produisant à l'appui de leur soumission leur patente d'Entrepreneur du cadre d'état pour lequel ils soumissionneront et les certificats de capacité, sans timbre, devront être visés par l'Architecte le jour même avant l'adjudication.

Il sera déposé sur le bureau avant l'ouverture de la séance, pour chaque corps d'Etat, un minimum surbâtissements dequel l'adjudication se sera point prononcée. Les frais relatifs à l'adjudication seront payés comptant par les adjudicataires ; ces frais sont ceux d'affiches, timbre et d'expédition. Le cautionnement à fournir sera de 2000 francs de l'estimation des travaux. Il devra être versé avant l'adjudication.

L'adjudication ne sera définitive qu'après l'approbation de Monsieur le Préfet.

Fait à la Mairie de La Frette, le 24 Avril 1909
 Le Maire : MACABIE.

M. LECOER, Architecte Diplômé

A. BRANTOU, Imprimeur, 87, Grande-Rue, Gernoulles-en-Parisis



Les travaux ont commencé dès le mois d'août 1909.

Dans le lot 2 « Maçonnerie, carrelages, conduites » figure une frise pour un montant de 500 Francs* dont la pose se monte à 100 Francs.

Cette frise est celle qui figure sur le devant de l'école des filles (devenue depuis la salle des fêtes) dont l'ouverture a probablement eu lieu pour la rentrée 1910. Son auteur ainsi que l'atelier qui l'a fabriqué sont inconnus.



des ouvriers de la société Courtitarat et Parry, de Cormeilles, travaillant sur la frise.

En place depuis plus de 100 ans elle a subi des dommages qui rendaient nécessaires une opération de restauration.

Les restaurateurs Patricia Dupont-Aulagnier, Isabelle Frère et Olivier Omnés, après un examen approfondi de la frise et son nettoyage, ont effectué un traitement visant à stopper les dégradations et à redonner un aspect proche de l'état initial dans les zones où des manques de matière existaient. Un vernis de protection en recouvre toute la surface.

L'opération s'est déroulée sur une période de 4 semaines pour un coût de 9348 €.

Outre les nombreuses imperfections de fabrication, dues semble-t-il à une technique sommaire de cuisson, ils ont mis en évidence que la frise avait été « repeinte » localement après sa pose pour en rehausser les teintes. Par exemple le texte « ECOLE COMMUNALE » porte des traces de peinture dorée.

Les jeunes Frettoises qui figurent sur la façade de l'ancienne école peuvent subir à nouveau les assauts du temps.

*Environ 2000 €



Avant et après la restauration



J. Hourseau
A-J Poulet Directeur des
 Services Techniques

Sources : Rapport de traitement de la frise, archives municipales, archives privées.

Atelier des Arts Frettois



Depuis la rentrée vous avez repris vos crayons, palettes et pinceaux pour aborder le dessin, étudier les drapés ou découvrir de nouvelles techniques lors de nos cours hebdomadaires.

Certains d'entre vous ont également étudié la représentation du ciel, de l'eau et des végétaux ou se sont initiés aux techniques mixtes lors des stages organisés par Josée Ricard.

Renseignements et inscriptions :
94ter, Quai de Seine
95530 La Frette

<http://www.atelier-arts-frettois.jimdo.com>
Rubrique «contactez-nous»
Tél. : 06.15.35.03.59

Ce trimestre nous vous proposons de nouveaux rendez-vous :

Cours hebdomadaires (2 h ou 3 h) réservés aux adhérents : tous les mardis et samedis après-midi.

Cours à thème (forfait de 3 h) tout public :
14 et 17 janvier 2017 : Perspective 2 et 3 points de fuite.

Stages de Josée Ricard (1 jour) tout public :
15 janvier 2017 : Etude de portrait
26 février 2017 : Lavis 3 couleurs

Les Tréteaux de La Frette



L'Ultime représentation de « Tout bascule » nous a conforté dans l'idée que nous sommes appréciés. Nous avons fait salle comble à chaque séance et nous remercions nos spectateurs toujours attentifs et prêts à rire. Ce fut un bonheur pour nous de vous voir sortir avec la « Banane » de la salle des fêtes.

Merci à nos acteurs amateurs pleins de d'inventivité et de créativité. Nous espérons pouvoir monter l'année prochaine une pièce aussi distrayante et enlevée que cette année ; à bientôt donc !

Christian Gosset,
président



De fil en aiguille

Comme chaque année, nous étions présentes au salon des associations où vous avez pu nous rencontrer et admirer nos réalisations en patchwork.

Vous pouvez encore vous inscrire, les séances - patchwork, aide au tricot et broderie - ont lieu le jeudi de 14 h à 16 h 30, 94 ter quai de Seine.

En janvier, nous exposerons nos ouvrages à la bibliothèque de La Frette.

Contact : 06 13 36 86 97
ou 06 83 32 91 68



Noël



Les artisans et commerçants de La Frette vous invitent à fêter Noël !

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 décembre de 10 h à 18 h et le dimanche 18 décembre de 10 h à 12 h devant U Express.

Les enfants pourront se faire photographier avec le Père Noël le samedi toute la journée.

Pour les petits et les grands des jeux à l'ancienne gratuits : jeu du palet, jeu de la grenouille... Vente de fleurs, de branches de sapin, café, vin chaud et crêpes sur place.

Un panier garni spécial Noël à gagner !

Venez nombreux vous amusez !



Don du sang



Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Du Parisis
SECTION DE LA FRETTE-SUR-SEINE

Le sang est un bien universel, vous donnez un peu de votre sang, vous partagez la vie.

La campagne de l'organisation mondiale de la santé a mis en lumière les témoignages de personnes dont les vies ont été sauvées grâce au don de sang, afin de motiver les donateurs réguliers à continuer et les personnes en bonne santé qui ne l'ont jamais fait à commencer la grande aventure des donateurs, **surtout les jeunes à partir de 18 ans.**

Le Don de sang, c'est une demi-heure pour vous, et la vie pour eux.

Pensez que demain vous pourriez avoir besoin de recevoir un don de sang.

Messieurs n'ayez pas peur des piqûres, l'aiguille de prélèvement est toute petite...

Le 25 Septembre nous avons reçu 51 donateurs, grand merci à ces généreux volontaires.

Nous sommes tous concernés par cette démarche responsable, nous devons répondre à l'appel de l'Etablissement Français du Sang. Nous ne pouvons pas ignorer les besoins des malades et des blessés.

Frettoises, Frettois mobilisez-vous pour la prochaine collecte le **dimanche matin 26 Février 2017**, Ecole A BRIAND.

ODILE REDION.
JEAN-PIERRE ROSCOUËT.

Association Paroissiale

Pour célébrer la fin de l'année, l'**Association Paroissiale de Cormeilles en Parisis et de La Frette sur Seine** vous invite à venir partager le « **Mystère de Noël** », une **crèche vivante**, représentée pour vous, en l'Eglise du Christ Roi, à Cormeilles en Parisis, le samedi 17 décembre à 20 h 30.





Tennis

Le tennis club vous propose différentes formules, pour vous initier ou vous perfectionner :

- école de tennis enfants (tous niveaux) de 4 à 18ans
- école de tennis adultes (tous niveaux) à partir de 19 ans
- des stages enfants de 4 à 18 ans « VACANCES DE NOEL » du 19 au 23 décembre et du 26 au 30 décembre en séances ou en demi-journée
- des adhésions club à partir de 190 € ou 40 € le mois
- ou location de terrain à 15 € l'heure

Pour tous renseignements (adhésion club, école de tennis, cours adultes) vous pouvez contacter

le **06 09 86 54 67 (jean jacques)**

ou le **06 86 86 64 11 (Joël)**

ou visiter le site du club : www.club.fft.fr/tc.lafrette

- TENNIS AU FEMININ, en semaine (cours et physique)

N'hésitez pas à nous contacter et venez nous rejoindre avec vos ami(e)s

Nous vous souhaitons une belle année 2017

Joël SOUPLET

le président

Jean-Jacques MACHIRANT

le directeur sportif

Judo

Coupe de Triel sur seine :

Adriano Petolla & Goulven Dubus vainqueurs en Benjamin

Nathan Zizi vainqueur en Poussins

Ceinture Noire :

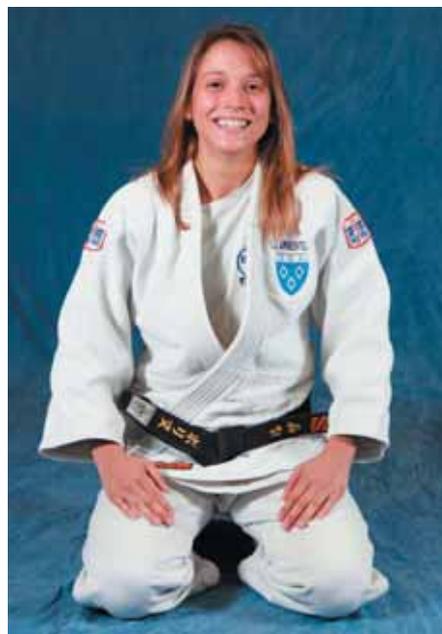
Nous avons eu le bonheur de voir Pauline LOUSA, obtenir le 3^{ème} Dan de la ceinture noire, elle qui a commencé le Judo au club à 6 ans. Que de chemin parcouru !

Cours de Noël :

Il a réuni tous les adhérents du club le vendredi 9 décembre au dojo pour un moment de convivialité lors d'un cours spécial, avec remise de chocolats et échange de cadeaux.

CE QU'ON APPREND AU JUDO NE SERT PAS QU'AU JUDO

www.lafrettejudo.com - Tél : 01 39 78 47 99



Pauline LOUSA



Le Krav4Kids à la Frette

Association PROTECT YOURSELF

LES JEUDIS de 18h15 à 19h00

KRAV4KIDS

FEKM - SELF DEFENSE
BOXE PIEDS POINGS

SOUS LA DIRECTION DE GAILLAUX BERTRAND
CEINTURE NOIRE 3EME DARGA FEKM
BPJEPS ACTIVITÉS PUGILISTIQUES

De 5 à 8 ans

PETIT GYMNASSE
Avenue des Lilas

LA FRETTE-SUR-SEINE

WWW.PROTECT-YOURELF.FR

Bertrand: 06.15.69.00.08 - krav.magalafrette@free.fr

Protect-Yourself - Bertrand: Tél : 06 15 69 00 08
www.protect-yourself.fr - krav.magalafrette@free.fr

Depuis Septembre, le Krav4Kids a ouvert ses portes au « Petit Gymnase » de La Frette, les jeudis de 18 h 15 à 19 h.

Il s'adresse aux enfants de 5 à 8 ans. Le but est de développer les capacités motrices et techniques par des exercices de coordinations mais aussi d'apprendre les premières techniques de Krav Maga simple.

Le tarif enfant à l'année est de 180 €. Cours adultes les lundis et jeudis de 19 h 30 à 21 h.



Espace Transactions

1ère agence de La Frette

Achat - Vente - Location

Estimation offerte toute l'année

Un projet, une question...
Mikel CIORDIA et son équipe
vous accueillent face à la gare.

01.34.50.09.14 - www.agenceet.fr

BMS IMMOBILIER 1, rue marcelin Berthelot 95530 La Frette sur Seine

Agir pour la Frette

Agir pour La Frette

Un engagement résolu.

En cette fin d'année, la municipalité et le groupe majoritaire restent mobilisés sur plusieurs fronts :

Les relations avec la SNCF et la Poste sont toujours deux dossiers très sensibles,

- La réouverture du bureau de poste est annoncée pour le 7 janvier au plus tard, mais il faut rester vigilant pour préserver son avenir.
- Avec la SNCF, les points de crispation sont nombreux : fermeture à répétition de la gare, projet de nouvelle grille horaire qui défavorise La Frette, lors de la « pointe de matinée » ; et puis l'extension du fret ferroviaire.

Après la prise de la DUP (le 18 novembre), une action contentieuse va être engagée par le collectif des élus dont nous faisons partie.

Dans le domaine scolaire et périscolaire, la municipalité maintient et développe les services proposés aux familles frettoises. Elle le fait malgré des budgets toujours contraints. Le dernier conseil municipal a validé à l'unanimité une classe transplantée pour le groupe scolaire Calmette et Guérin, un séjour en baie de Somme pour les accueils de loisirs et un séjour à la ferme d'Écancourt pour 12 enfants de moyenne et grande section de maternelle.

En 2017, la ville s'équiperait d'un portail enfance à l'intention des familles pour l'inscription, la réservation, la facturation et le paiement en ligne des prestations du service enfance-jeunesse.

Par ailleurs, la présence des ATSEM est maintenue pour les classes de maternelle (ce qui est une vraie valeur ajoutée). Enfin, les nouvelles activités périscolaires demeurent toujours gratuites et assurées par des animateurs qualifiés et de qualité.

Nathalie JOLLY.

Ensemble, Solidaires, Frettois(es)



Du bienfait du logement social à La Frette.

Lors de la dernière commission d'urbanisme, un vent d'espoir a soufflé. Maurice Chevigny, l'opposition et le comité des sages, envisageaient sereinement la poursuite de construction de logements entrants dans le cadre de la loi SRU* (résidence personnes âgées en mixité avec une crèche, logements étudiants, logements jeunes travailleurs).

Hélas les primaires de la droite sont passées par là. Chaque conseiller municipal a reçu, pour information du maire, avant le premier tour, une lettre réponse de Alain Juppé au sujet de la loi SRU*. Elle détaillait les mesures de modification de cette loi proposant, entre autre, une mutualisation des logements sociaux au sein d'une intercommunalité. Ce qui pourrait laisser espérer à la municipalité d'échapper aux contraintes actuelles.

Après les résultats largement défavorables à Alain Juppé, nous avons reçu avant le second tour une lettre réponse de François Fillon qui propose une révision plus radicale de la loi SRU*.

Pourquoi ces courriers à ce moment-là ? Maurice Chevigny a-t'il voulu donner une direction de vote à tous ses conseillers au premier tour, et changé d'avis au second en voyant les résultats du premier ?

Au delà de petites manœuvres politiques, sans grand intérêt, ne vaut-il pas mieux, réfléchir à nos enjeux collectifs majeurs : avons-nous intérêt à laisser construire à nos portes des ghettos que nous ne maîtriserons plus d'ici quelques années ? Nous pensons au contraire que la construction de logements sociaux, intégrés et répartis sur l'ensemble de nos territoires, constitue pour demain, un gage du vivre ensemble.

**Loi SRU (solidarité et renouvellement urbain). Elle impose aux communes de disposer de 25 % de logements sociaux. Les pénalités des communes sont négociées avec l'état en fonction de l'effort fait par la commune de se rapprocher de l'objectif.*

Information : Primaires citoyennes de gauche les 22 et 29 janvier 2017 Salle Paulette Aragon.

Décembre

15 décembre :

Concert de Musoreille

17 décembre :

crèche vivante (église du Christ-Roi à Corneilles)

17 et 18 décembre :

fêter Noël avec l'AFAC

Du 19 au 23 décembre

et du 26 au 30 décembre :

stages de tennis pour les 4/8 ans (Tennis Club)

20 et 21 décembre :

ateliers pour les enfants (bibliothèque)

22 et 23 décembre :

pas de minibus

24 décembre :

fermeture de la mairie

26 au 30 décembre :

fermeture des accueils de loisirs

Janvier

Du 14 janvier au 5 février :

exposition Lydie Konstantin et Jean-Michel Brument

14 et 17 janvier :

cours à thème (atelier des arts frettois)

15 janvier :

stage « Etude de portrait » (atelier des arts frettois)

28 janvier :

vœux du Maire

28 janvier (20 h 30) :

Concert de L'Oise aux Lyres et de la chorale paroissiale (église du Christ-Roi de Corneilles)

Février

Du 11 février au 5 mars :

exposition Dominique Maillouhon

26 février :

stage « lavis 3 couleurs » (atelier des arts frettois)

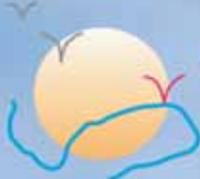
26 février :

collecte de sang

Mars

18 mars :

Camaval des enfants



Pompes Funèbres Turpin

Urgence Décès
Permanence 24h/24 - 7j/7
Admission Funérarium

N° Vert 0 800 772 137
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pompes Funèbres

- Organisation complète d'Obsèques
- Inhumation et Crémation
- Admission en Chambre Funéraire
- Déplacement Domicile
- Tiers payant Mutuelles

Articles Funéraires

- Plaques à Thèmes et Personnalisées
- Épreuves et Devis Gratuits
- Reproduction de Photos et Gravures
- Vases et Jardinières
- Fleurs Artificielles

Marbrerie Funéraires

- Étude personnalisée
- Croquis et Devis Gratuit
- Décorés Personnalisables
- Fabrication Française
- Modalités de Paiement, nous consulter

Prévoyance Obsèques

- Véritable « Contrat Obsèques »
- Formule Option Couple
- Étude Personnalisée
- Devis et Évaluation Gratuits
- Étude de Financement, nous consulter

01 39 31 49 80
19 ter rue de Paris - HERBLAY

Parce qu'il est des moments où il faut être certain de pouvoir faire confiance

« Une naissance, une plantation, »



JOYEUSES FÊTES

